

différente de la sienne, afin qu'il puisse espérer léguer un jour à ses enfans un patrimoine honorablement acquis.

Il faudra également les combiner avec les dispositions législatives qui auront pour but de créer des caisses de retraite pour les veuves des magistrats de l'ordre judiciaire.

Depuis la révolution le prix des objets de première nécessité a considérablement augmenté et les salaires, dans toutes les branches d'industrie, ont suivi une progression ascendante.

Un banquier frauduleux de Toulouse vient se réfugier en Belgique. Il est nanti de valeurs considérables. Le gouvernement français demande son extradition.

Les journaux anglais du 24, contiennent la dépêche télégraphique relative à la prise de Constantine.

On a reçu à Liverpool des journaux de New-York jusqu'au 2 octobre. Les discussions du congrès en occupent la plus grande partie.

Les nouvelles commerciales de New-York sont satisfaisantes. Le change sur l'Angleterre est tombé de 14 1/2 à 15 1/2 de primes.

On a reçu des nouvelles de Lisbonne jusqu'au 18. Sa da Bandiera et plusieurs de ses officiers sont arrivés de Porto.

M. le ministre des Finances a présenté, il y a quelques jours, un projet de loi pour frapper des pièces de monnaie d'or, de 10, 25, 50 et 100 francs.

La pièce de 10 francs en or serait trop grande pour entrer dans la circulation. Celle de 25 francs sortirait de la série des multiples de la pièce principale ou unité monétaire pour l'or.

La pièce de 20 francs, au contraire, est une des monnaies dont l'usage est le plus général et la plus commode.

Nous applaudissons à la résolution prise par notre conseil communal de s'adresser au ministre de l'intérieur pour obtenir un subside en faveur de notre école industrielle.

Gand reçoit pour un établissement de cette nature une somme de 10,000 francs, ce qui permet à cette ville de ne porter à son budget que 5,000 fr.

Liège au contraire dépense annuellement 11,500 fr. pour son école industrielle et pour l'école préparatoire.

Toutefois, si nous sommes bien informés, les mêmes cours se donnent dans les établissements des deux villes.

Nous apprenons qu'en suite de l'avis inséré dans les journaux pour la place de professeur de gravure à l'Académie de peinture, etc.

Nous croyons que le délai dans lequel les demandes doivent être adressées est sur le point d'expirer.

Si la chambre accorde au conservatoire de Liège un subside de 20,000 francs comme le ministre l'a proposé pour celui de Bruxelles.

Les accotemens d'une grande partie du quai d'Avroy sont toujours encombrés par des dépôts de matériaux destinés à la construction du quai de hallage.

On se demande si notre administration communale tardera longtemps encore à donner les ordres nécessaires pour faire combler entièrement le canal de la Sauvinière.

Nous voyons dans le compte-rendu de la séance d'hier du conseil communal que M. Sansé réclame un subside de 30,000 frs.

Nous engageons l'autorité communale à se prononcer sans délai et à soumettre sa décision à l'approbation de la députation provinciale.

On dit que M. Sansé se propose aussi d'adresser à notre Conseil communal une demande en supplément de subside.

Deux des trois allemands, arrêtés à Landen sous les noms de Spiger et Becker, comme prévenus d'un vol commis à Awas.

Ils s'étaient précédemment évadés des prisons de cette dernière ville, où ils subissaient la peine des travaux forcés.

Le collège du district électoral de Turnhout est convoqué pour le 16 du mois prochain à l'effet d'élire un membre de la chambre des représentans.

On écrit de La Haye, 25 octobre: La 3e chambre a continué l'examen de l'adresse que lui avait renvoyé la 2e chambre.

Dans la séance d'aujourd'hui de la première chambre des États-Généraux, il a été donné connaissance que le roi recevra vendredi prochain, à midi, en audience solennelle.

L'examen des projets de finances est déjà presque terminé dans les sections de la 4e chambre.

On parle toujours des chemins de fer, ils sont l'objet de la curiosité générale, ils sont constamment à l'ordre du jour de la presse et des conversations.

Table with 2 columns: Location (Au Noan, A l'Est, OUEST, MIDJ) and Amount (Mètres à 5,000 par lieues). Total: 227,410

(Commerce.)

Séance publique de la députation permanente du conseil provincial, le mardi 7 novembre 1837, à dix heures du matin.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, du 27 octobre.

Naissances: 3 garçons, 1 fille. Décès: l'homme, savoir, P. G. Torfs, âgé de 22 ans.

TAXE DU PAIN, du 28 octobre.

Pain de seigle, 35 centimes. Pain moitié seigle et moitié froment, 42 c. Pain de ménage, 50 c.

THEATRE ROYAL DE LIÈGE.

Dimanche 29, le DEMON DE LA NUIT, comédie vaudeville en deux actes. Les 2me et 3me, actes de la MUEITE.

En attendant, l'arrivée et les débuts de Mme. Humblet, deuxième chanteuse. Au 7er jour, la première représentation de la COMTESSE DU TONNEAU.

GYMNASSE ENFANTIN.

A la grande loge en planche, Quai de la Batte, tous les soirs, spectacle composé de chant, danse, jeux et vaudevilles nouveaux.

ANNONCES.

Mercr., jeudi et vendredi prochain, on JETTERA DES ROUES DE DINDONS chez PIRNAY, faubourg d'Amerscœur.

TRÈS BEAUX TABLEAUX D'ÉGLISE A VENDRE, par BERTHOLET-FLÉMALLE, DAMERY, CRAYER-CORNEILLE DE VAS LAMBERT, LOMBARD ET FISEN.

A VENDRE à un prix très avantageux un bon nombre de Lampes-Astrolabes d'atelier, en très bon état de conservation.

HUITRES ANGLAISES, chez ANDRIEN, rue Souverain Pont.

HUITRES ANGLAISES chez PARFONDRY, derrière l'Hôtel de Ville.

QUARTIER à LOUER, rue devant la Madelaine, n° 273.

BELLE MAISON A LOUER, près l'hôtel du gouvernement, N° 494. S'adresser Derrière le Palais, N° 397.

A des prix très modérés, forte partie de BONS VINS DE BOURGOGNE des années 1831, 1832 et 1834.

M. ME. RAIKEN-LONHIEUVE.

A l'honneur d'annoncer son RETOUR de PARIS. Pendant le séjour qu'elle a fait dans cette capitale, elle s'est occupée du CHOIX de TOUTES LES NOUVEAUTÉS.

GRAND ASSORTIMENT D'ÉTOFFES D'HIVER.

ORBAN-XHENEMONT,

RUE DE L'UNIVERSITÉ.

Vient de recevoir UN GRAND CHOIX DE MÉRINOS ANGLAIS UNIS, Brochés, et Imprimés, Satin-laine, Thibet.

PRIX DE QUELQUES ARTICLES: MÉRINOS à 19 et 21 sous et prix plus élevés. GRANDS SCHALS TARTAN imprimés à 15 francs.

PIRNAY GILON,

M. TAILLEUR A LIÈGE, PLACE DU SPECTACLE. A l'honneur d'informer le public qu'il reçoit de PARIS UN TRÈS NOMBREUX ASSORTIMENT D'ARTICLES RICHES.

FABRIQUE DE BELLETERIES,
RUE DE LA RÉGENCE, N° 14.

Le sieur Gérard PENON, fabricant de Paris, et devant rue du Pot d'Or, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de TRANSFERER SA FABRIQUE ET SON MAGASIN à l'adresse ci-dessus; on y trouve constamment un assortiment considérable et varié d'articles confectionnés avec le plus grand soin et dans le goût le plus nouveau, tels que Manchons, Boas, Palatines, Collets de Manteaux, Colliers, etc.
Ses nombreuses relations avec les grands marchés de l'Allemagne le mettent à même d'offrir à plus de 20 pour 100 au-dessous des prix ordinaires.
Il vend en GROS et en DÉTAIL et entreprend tout ce qui concerne cette partie. 1907

L. RASKIN,

NÉGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE, MARCHÉ AUX FRUITS, N. 1077.
A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir une GRANDE QUANTITÉ DE BOUTEILLES DE CHARLEROY, de toute première qualité, ainsi qu'une PARTIE DE GOUDRON DE STOEKHEM, aussi de 1^{re} qualité; le tout à des conditions très avantageuses.
Le même, par suite d'arrangement pris avec les fabricants peut fournir les VERRES A VITRE de toute qualité, ainsi que les ACIDES SULFURIQUES à 66 degrés, aux prix de fabrique les plus modérés. 1989

CESSATION DE COMMERCE.

M^{me} JOIRISSE-FIVÉ,

RUE PONT-D'ILE, N° 833, FAIT DES RABAIS CONSIDÉRABLES sur les prix de ses MARCHANDISES D'HIVER qui consistent en Mérinos Français et Anglais, Napolitaine, Satin-Laine, Flanelle, Demi-Draps, Schals de tous genres, Gilets de satin et autres, Bas laine, etc. 1730

CLOTURE DE LA VENTE D'ESTAMPES

CHEZ M. PALMERS,

A l'hôtel de la Paix, rue derrière le Palais.
M. Ascoli a l'honneur de prévenir MM. les amateurs que la dite VENTE n'aura plus lieu à la recette de l'huissier BORMANS, que lundi 30 et mardi 31 présent mois, de 10 à une heure, et de 5 à 8 heures du soir.
Le tout sera vendu POUR LE QUART DE SA VALEUR.

ON DEMANDE pour la SOCIÉTÉ DES HAUTS FOURNEAUX, FORGES ET USINES DU LUXEMBOURG un EMPLOYÉ connaissant parfaitement la tenue des livres. On donnerait la préférence à une personne ayant déjà été chargée de la comptabilité d'établissements métallurgiques.
S'adresser n. 1178, sur la Batte, à Liège, ou à l'administration de la société, rue de Jéricho, n. 1, à Bruxelles. 1987

ON DEMANDE pour une HOUILLÈRE DES ENVIRONS DE LIÈGE, une PERSONNE EN ETAT DE LA DIRIGER.
S'adresser soit à Liège à M. J. L. C. BEGASSE ou à Jemeppe à M. C. WALTHERY. 1923

EAU BLANCHE

EAU ROUGE,

INCOMPARABLES DE LA PETITE VERTU,

NOUVELLE DÉCOUVERTE PAR M. HORNER, MÉDECIN, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

Avis très-important

Pour la guérison radicale des maladies secrètes et fleurs blanches, en six ou dix jours, sans mercure ni tisane.
Les personnes atteintes de l'une ou de l'autre de ces maladies, soit nouvelles, soit anciennes, peuvent être guéries par cette nouvelle méthode.
Jusqu'à ce jour on a cru que les maladies secrètes attaquaient toutes les parties du corps, c'est une erreur reconnue par les médecins les plus expérimentés. Il est prouvé que ce qui est sensible au corps, ce sont les bols, les pilules et le mercure; et cependant on n'employait pas d'autres moyens de guérison dans ces sortes de maladies.
Les nombreuses expériences que l'inventeur a faites de cette eau lui donnent la satisfaction d'offrir au public le résultat de ses études, le succès a surpassé son attente; aussi garantit-il une guérison radicale en six jours, ou en dix au plus aux individus qui mettront en lui leur confiance, sans qu'il s'ensuive aucune conséquence nuisible.
D'après le prospectus, vous vous traitez vous-même dans le plus grand secret même en voyage, puisqu'il n'y a ni tisane ni régime à suivre.
Dépôts chez M. DEFOOZ, pharmacien, rue Vinave d'Ile, n. 38, à Liège; à Bruxelles chez M. VANHINSBERG, pharmacien, place de la Monnaie, n. 5; à Ath, chez M. CAMBRELIN, pharmacien; à Namur, chez M. MATHIEU, pharmacien; à Dinant, chez M. MOUVET, pharmacien.

ALEXANDRE CLOSE,

MARÉCHAL-CARROSSIER, de BRUXELLES, est arrivé à Liège pour s'y fixer. Il a l'honneur d'annoncer au public qu'il a SIX OMNIBUS A VENDRE à des prix très-modérés. Comme il en répond pour UN AN, le paiement ne s'effectuera qu'après ce terme écoulé. S'adresser Quai de la Sauvenière, N° 851, où se trouvent des OMNIBUS à LOUER à raison de 3 francs par jour. 1974

A LOUER AU FAUBOURG ST. LAURENT, N° 1083,

UN TRÈS BEAU

QUARTIER INDÉPENDANT

MEUBLÉ OU NON,

Avec remise, écurie, si on le désire, et la jouissance d'un grand jardin.
Au même n° il y a à vendre UN TRÈS BEAU DROUSKI TOUT NEUF ET UNE BIROUCHETTE. 518

VENTE CONSIDÉRABLE

D'IMMEUBLES,

POUR SORTIR DE L'INDIVISION.

LUNDI 20 NOVEMBRE 1837, à neuf heures du matin, et jours suivants, s'il y a lieu, IL SERA PROCÉDÉ, à l'Hôtel du Casque, à Tongres, par le ministère du notaire BIAR, résidant à Liège, à la VENTE PUBLIQUE

DE 62 BONNIERS

DE TERRES ET PRAIRIES EN 46 PIÈCES,

Toutes de 1^{re} et 2^{me} classes, dont 51 bonniers 5 verges grandes en 38 pièces, dans la commune de RUSSON, 3 bonniers 15 verges grandes en deux pièces, dans celle d'OTHEE, et 7 bonniers en 6 pièces, dans celle de LOWAIGE.

La plupart de ces pièces seront d'abord exposées par parcelles et ensuite réunies en masse.

Il sera accordé des facilités pour le paiement.
S'adresser pour connaître les conditions et pour avoir des affiches contenant le détail des immeubles à vendre, en l'étude dudit M^e BIAR, à Liège, et chez M. BAILLET, pharmacien, à TONGRES.

Ce dernier est en outre dépositaire des plans figuratifs. 6819

MARDI 21 NOVEMBRE 1837, neuf heures du matin,

IL SERA PROCÉDÉ,

Par devant M. le juge de paix des quartiers du Sud et de l'Ouest de la ville de Liège, en son bureau, rue Mont Saint Martin, par le ministère de M^e RENOZ, notaire en cette ville,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES

DES IMMEUBLES

ci-après désignés; savoir:

- 1^{er} Lot. UNE PRAIRIE, située commune de HODY, n. 3 à vis le Chanxhe, contenant 5 bonniers.
 - 2^{me} Lot. UNE MAISON avec JARDIN, située à STEMBERT, arrondissement de Verviers.
 - 3^{me} Lot. UNE RENTE de 4 frs. 50 c., due par M. Vincent Lamarche, à Liège.
 - 4^{me} Lot. UNE RENTE de 12 frs. 15 c., due par M. Jacquemin, de Flémalle.
 - 5^{me} Lot. UNE RENTE de 9 frs. 11 c., due par Gilles Rigas, des Taves.
 - 6^{me} Lot. DIX-SEPT RENTES, dues par divers.
- S'adresser pour les conditions de cette vente à M^e RENOZ, notaire. 1981

PROVINCE DE LIÈGE.

RÉADJUDICATION

DE LA FOURNITURE ET DE L'ENTRETIEN

DU MOBILIER

Des casernes de la gendarmerie de la province de Liège.

AVIS.

Le 10 novembre 1837, à onze heures du matin, à l'hôtel du gouvernement à Liège, il sera procédé par devant M. le Gouverneur de cette province ou son délégué, sous l'approbation de la députation permanente du conseil provincial, à l'adjudication à l'extinction des feux, de la fourniture et de l'entretien du mobilier nécessaire au casernement de la Gendarmerie dans chacune des brigades, pendant le terme de neuf années consécutives, à partir du 1^{er} janvier 1838.

On peut prendre connaissance du cahier des charges et des états indicatifs du dit mobilier et de son entretien, à l'hôtel du Gouvernement à Liège, et chez MM. les commissaires d'arrondissements.

Liège, le 27 octobre 1837.

LE MARDI 31 OCTOBRE 1837, TROIS HEURES DE RELEVÉE,

L'AMINISTRATION COMMUNALE DE ST NICOLAS,

Fera procéder à la VENTE AUX ENCHÈRES, en la demeure de M. le bourgmestre de cette commune, de

TROIS PARCELLES DE TERRAIN

PROPRES A BATIR,

Longeant le grand chemin qui conduit de St-Gilles vers Montegnée et Glain.

Le cahier des charges est déposé au secrétariat de la commune et en l'étude à Liège du Notaire KEPPENE, rue Saint-Hobert, N° 591. 1966

LE JEUDI, 9 NOVEMBRE 1837, à trois heures de relevée,

IL SERA PROCÉDÉ

Par le ministère de M^e GILKINET, notaire à Liège, en son étude, sise rue Féronstrée, n° 588,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES

DES BIENS

DONT LA DÉSIGNATION SUIT,

Situés à Ans, commune d'Ans et Glain; lieu dit Ruelle de Ster.

1^{er} lot. — Une MAISON portant le n° 211, composée de deux pièces au rez de chaussée, d'un bâtiment propre à y établir une distillerie ou une brasserie, cour, jardin et toutes dépendances d'une superficie de 5 ares 32 centiares, joignant d'un côté au sieur Boinem; d'un autre au chemin; d'un 3^e au lot ci-après, et du Nord à Michel Matriche.

2^{me} lot. — Une petite MAISON portant le n° 210, et toutes dépendances, joignant d'un côté, au lot qui précède; d'un autre au chemin; d'un 3^{me} au sieur Quitis, et du 4^e au sieur Boinem.

3^{me} lot. — Un JARDIN ou COTILLAGE, contenant 14 ares 66 centiares, joignant d'un côté à la ruelle de Ster; d'un 2^{me} à Gérard Colson; d'un 3^{me} à Jacques Colson, et du 4^e à Marek Colson.

4^{me} lot. — Un HECTARE 21 ares 90 centiares de PRAIRIES plantées d'arbres et terres labourables, en quatre parcelles séparées par des haies, joignant d'un côté, à Gérard Colson et à Mme. Rome; d'un autre à Jacques Pasque; d'un 3^{me} à Mlle. Hardy et à Pierre Colson, et du devant à un terrain vague.

5^{me} lot. — Une PIÈCE DE TERRE ou COTILLAGE, contenant 42 ares 18 centiares, joignant d'un côté au chemin; d'un second à Léonard Lajoie, et des 3^{me} et 4^{me} à Pierre Colson.

S'adresser pour visiter ces biens en la demeure à Ans; ruelle de Ster, n° 211, du sieur Jacques PASQUE, et pour connaître les conditions, en l'étude dudit M^e GILKINET. 1945

VENTE D'IMMEUBLES,

SITUÉS

A BARVAUX-CONDROZ,

PRÈS HAVELANGE, POUR SORTIR D'INDIVISION.

Il sera procédé le MERCREDI 8 NOVEMBRE prochain, à neuf heures du matin, par le ministère du notaire PETERS, et au domicile de la dame veuve HODY, à Barvaux-Condroz, A LA VENTE AUX ENCHÈRES DES IMMEUBLES suivants, situés audit lieu, et communes environnantes:

1. UN CORPS DE FERME,

avec environ CINQUANTE BONNIERS MÉTRIQUES de JARDIN; VERGERS, PRAIRIES, TERRES LABOURABLES, ET TREUX.

2^o Une MAISON de MAITRE, bâtie en pierres et couverte en ardoises, ayant trois places, cabinet et lavoir au rez de chaussée, et six chambres à l'étage, avec bâtiments divers, tels que grange, écurie, remise, fournil, etc., etc., bear 1 jardin, prairies arborées de la contenance d'environ deux à trois bonniers.

Plus DEUX PIÈCES DE TERRE, de la contenance d'environ QUATRE BONNIERS.

3^o UNE PRAIRIE ET TERRAIN, situés au Champ du Bois; de la contenance d'environ HUIT BONNIERS.

4^o DIVERSES PIÈCES DE PLANTIS ET BOIS, de la contenance d'environ 10 BONNIERS.

5^o UN ENCLOS, situé en lieu dit sur le Bois, commune de Barvaux, de la contenance d'environ QUATRE BONNIERS.

6^o Enfin PLUSIEURS RENTES en argent et en nature; très bien hypothéquées.

NOTA. La plupart des terres sont de très bonne qualité et l'une d'elles, située en lieu dit Martinmont, audit Barvaux, contient selon la notoriété publique, une mine de houille; dont on pourrait tirer un grand avantage dans ce pays, où le besoin s'en est toujours fait sentir.

On accordera de grandes facilités pour le paiement, et l'on pourra, au gré des amateurs, faire plusieurs lots des parcelles situées dans les environs de Barvaux.

S'adresser, pour plus amples renseignements, à M. PETERS, notaire à HAVELANGE, dépositaire de la carte figurative, etc.; etc. 1954

ADJUDICATION
DE TROIS BELLES
MAISONS,
EN BON ÉTAT,
AVEC JARDINS,

SISES
RUES DU VERT-BOIS ET DU MOULIN
PRÈS
SAINT-JACQUES, A LIÈGE.

LUNDI 20 NOVEMBRE 1837, A 10 HEURES DU MATIN, IL SERA PROCÉDÉ par M^e PARMENTIER, notaire à Liège, en son étude, place du Théâtre Royal, A LA VENTE PUBLIQUE AUX ENCHÈRES, DES IMMEUBLES, dont la désignation suit :

Premier lot.
UNE GRANDE MAISON, A PORTE-COCHÈRE, n. 327, sise rue du Moulin, derrière St. Jacques, composée d'un rez-de-chaussée et deux étages, avec salons, pièces, cabinets, chambres, greniers, cuisine, lavoir, buanderie, pompe, cave, cour spacieuse, écurie, remise, jardin et pelouse; l'ensemble mesurant 8 ares 57 mètres carrés.
Cette propriété est occupée par M. le professeur Dupont.

Second lot.
UNE MAISON, n. 328, bis, attenante à la précédente et ayant son entrée rue du Vert-Bois; elle consiste en plusieurs pièces au rez-de-chaussée et chambres à l'étage, greniers, cuisine, four, pompe, citerne, caves, cour et jardin.
La superficie est de 6 ares 30 mètres carrés.
Cette maison est louée à M. Graindorge.

Troisième lot.
UNE MAISON, A PORTE-COCHÈRE, n. 328, rue du Vert-Bois, joignant aux précédentes, et ayant rez-de-chaussée et deux étages, avec pièces, salons, cabinets, chambres, mansarde, greniers, cuisine, four, lavoir, pompe, caves, remise, écurie, cour et jardin; la superficie est de 5 ares 13 mètres carrés.
Ce lot est tenu en location par MM. Briart.
Ces habitations, sont dans un quartier fort aéré et par l'avantage de leur emplacement, à proximité du nouveau quai de halage, sur la Meuse et du pont de la Boverie, elles gagneront beaucoup en valeur.
Les terrains des jardins, sont propres à des bâtisses.
Il y aura des facilités, pour le paiement du prix.
S'adresser pour les conditions de la vente, audit notaire PARMENTIER. 1948

PAR SUITE DE SURENCHÈRE,
IL SERA PROCÉDÉ,
JEUDI 2 NOVEMBRE 1837, à 10 heures du matin, en l'étude et par le ministère de M^e BIAR, notaire à Liège, à l'ADJUDICATION définitive,

DES IMMEUBLES
CI-APRÈS DÉTAILLÉS, SAVOIR :

Le 1er. lot contenant 5^e VERGES GRANDES 6 petites de TERRE, sur la mise à prix de frs. 5830
Le 2me. lot contenant UN BONNIER 10 v. gr. 3410
Le 3me. lot contenant UN BONNIER 3000
Ces trois lots sont situés à EBEN-EMAEL.
Les 8me., 9me et 10me. lots contenant ensemble UN BONNIER DE TERRE, situés à LANAYE, sur la mise à prix de 2100
Les 7me., 12me. et 20me. lot, dont l'adjudication avait été infirmée, seront aussi réexposés, savoir : le 7^e, situé à EMAEL, contenant 25 v. g. de TERRE, sur la mise à prix de 2050
Le 12me., situé à LIXHE, comprenant UN BONNIER 4 v. g. 10 p. 1200
Et le 20me., contenant 21 v. gr. 15 petites de PRAIRIE, située à MILMORTE, sur 3000

Vente par Licitation.

LUNDI 6 NOVEMBRE 1837, A 9 HEURES DU MATIN, IL SERA PROCÉDÉ EN LA DEMEURE A TILFF, DE M^e H. J. THIRY, NÉGOCIANT, Pardevant M. le juge de paix du canton de SERAING, par le ministère de M^e RADELET, notaire à OUGRÉE, A LA VENTE PUBLIQUE

DES BIENS-IMMEUBLES ET RENTES,

Provenant de la succession de feu Urbain PHILIPPE, situés au centre du vallon de Tilff, et consistant en quatre maisons dont une fort jolie maison de campagne, avec écurie, remise, étable et grange, jardins, vergers, prairies, terres et bois taillis, contenant environ quatre hectares; — plus QUATRE RENTES PERPÉTUELLES bien hypothéquées important un intérêt annuel de 188 francs. — Les maisons sont propres à toute espèce de commerce et sont situées au bord de l'Ourte.
Cette vente offre toute facilité de paiement. — Les conditions sont à voir en l'étude du notaire prénommé, ainsi qu'au bureau de la justice de paix de Seraing. 1952

VENTE AUX ENCHÈRES
DE
QUATRE MAISONS.
LIBRES DE CHARGES,

APPARTENANT A LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-NICOLAS, à Liège.

LUNDI 13 NOVEMBRE 1837, à 3 heures de relevée, les Marguilliers de la fabrique de l'église de St Nicolas, à ce dûment autorisés, feront exposer en adjudication publique, par le ministère de M^e LAMBINON, notaire à Liège, en son étude, place derrière l'hôtel de ville, les IMMEUBLES suivants :

1er. LOT.
Une MAISON, cotée 287, avec cour, jardin et autres dépendances, formant un ensemble d'une superficie de 11 ares 29 centiares, située à Longdoz, commune de Liège.
Ces immeubles, par suite de l'établissement de la route de la Bonne Femme, sont dans une situation très agréable.

2me. LOT.
Une MAISON, n^o 319, située vis-à-vis la Place Grétry, Outre Meuse à Liège, joignant à M. le professeur Frankinet et autre.

3me. LOT.
Une MAISON portant le n^o 328, sise près de la Place Grétry.

4me. LOT.
Une MAISON cotée N. 329, contigue à la précédente.
Ces deux dernières maisons seront vendues ensemble ou séparément, au gré des amateurs.
S'adresser audit notaire, dépositaire des plan et titres de propriété. 1956

BELLE VENTE
DE
BOIS ET TERRES.

Le JEUDI 9 novembre 1837, aux neuf heures du matin, il sera procédé par le ministère de M^e PAQUE, Notaire à Liège, et pardevant M. le Juge de Paix du canton de St Trond, en la demeure de M. RENSON, Hôtel de l'Europe à Saint-Trond, à la vente aux enchères publiques des IMMEUBLES ci-après désignés, situés à Melver sous St. Trond.

Premier lot.
Un bois dit Grand Milenbrouck, divisé en deux parties comme suit :
A. La première partie à prendre du côté du midi contient 641 ares 41 centiares.
B. La seconde partie à prendre du côté du nord contient 1219 ares 55 centiares.
Ces deux parties seront adjugées séparément.
L'ensemble tient du levant à M. Loyaerts et le comte d'Oultremont, du midi à l'Allée composant le 2^e lot, du couchant à M. Charles Delpierre, du nord à M. Loyaerts.

2me. LOT.
Une languette de bois formant une allée, grande de 4 ares 90 centiares, tenant du nord au bois dit Grand Milenbrouck ci-dessus, et des trois autres côtés à M. Charles Delpierre.

3me. LOT.
Un bois dit Kleynen Lochtemberg, contenant 106 ares 78 centiares, tenant du levant à M. Loyaerts, du midi au bois dit Grand Milenbrouck ci-dessus désignés et à M. Lambert Delpierre, du couchant audit Delpierre, du nord au 4^e lot et à la veuve Kleykens.

4me. LOT.
Un bois dérodé maintenant semé de sapins, nommé Kleynen Lochtemberg, contenant 156 ares 88 centiares, tenant du levant à la veuve Kleykens, du midi au 3^e lot, du couchant à M. Delpierre, et du nord au 5^e lot.

5me. LOT.
Un bois dérodé maintenant semé en sapins, nommé Grooten Lochtemberg, contenant 224 ares 35 centiares, tenant du levant à M. Loyaerts, du midi à la veuve Kleykens et au 4^e lot, du couchant à M. Lambert Delpierre, du nord au 6^e lot.

6me. LOT.
Un bois dit Grooten Lochtemberg, contenant 567 ares 56 centiares, tenant du levant à M. Loyaerts et le comte D'Oultremont, du midi au 5^e lot, du couchant à M. Delpierre, du nord au chemin de Nieuwehoven à Gosen.

7me. LOT.
Un bois dit Muggelbosk aujourd'hui dérodé et mis en culture, contenant 317 ares 55 centiares, tenant à un chemin de décharge, les bois dits Wezermael, Minsebrouck et Savelkuyt et à M. Delgeur.

8me. LOT.
Un bois dit Savelkuyt aujourd'hui défriché et mis en culture, contenant 282 ares 11 centiares, tenant au 7^e lot, à M. Soigner, une décharge publique et à M. Delgeur.
On pourra prendre connaissance des conditions de cette vente au bureau de M. le juge de paix susdit, en la demeure de M. RENSON, hôtel de l'Europe à St. Trond, en l'étude de M^e DEJAGER, légiste, place Ste. Claire, à Liège, ou en celle de M. le notaire PAQUE, rue Souverain Pont, audit Liège. 1961

A VENDRE SUR RENTE
UN BEAU
MOULIN A FARINE,

Avec quatre paires de meules, blutoir, balance, mât, cric, établi sur un très beau et facile biez, dont l'eau ne tarit jamais, avec une eau d'arène, pour empêcher la roue de gélir; ainsi que la MAISON et dépendances, avec grande greniers, four, pompe, lavoir, chaudière, cour, écuries et jardin entouré de murs, propre à l'établissement d'autres usines, libre de charges, situé à JUPILLE, près de Liège. S'adresser à Liège, rue St-Severin, n. 723. 1972

VENTE
D'UNE BELLE
MAISON DE COMMERCE,
AVEC UN JARDIN DERRIÈRE,

POUR EN JOUIR LE 24 DÉCEMBRE PROCHAIN.
Cette propriété située AU COMMENCEMENT DU FAUBOURG STE. MARGUERITE, n. 54, à Liège, consiste en une grande boutique, 4 pièces, cuisine et buanderie au rez-de-chaussée, belles caves, six chambres aux étages, dont plusieurs avec cheminées en marbre, grands greniers, cour pompe, citerne, fournil, et un jardin planté de bons arbres et traversé par le ruisseau des moulins; le tout d'une contenance d'environ 32 ares.
LA VENTE qui avait été fixée au mardi 19 du courant aura DÉFINITIVEMENT LIEU AUX ENCHÈRES, LUNDI 30 octobre 1837, à 2 heures de relevée, en l'étude et par le ministère de M^e BIAR, notaire à Liège.
On peut voir la propriété tous les jours. 1978

INSPECTION FORESTIÈRE DE LIÈGE.
VENTE
DES COUPES

De bois domaniaux,
DE L'ORDINAIRE 1838.
LE MARDI 31 OCTOBRE 1837, A 10 HEURES DU MATIN, Par devant le notaire VOISIN, IL SERA PROCÉDÉ A L'HOTEL DE VILLE DE VERVIERS,

VENTE DES COUPES,
SITUÉES DANS L'ARRONDISSEMENT DE VERVIERS;
Et le LUNDI, 6 novembre suivant, à la même heure, au palais de justice à Liège, et par devant le N^e PARMENTIER, à la VENTE de CELLES situées dans l'arrondissement de Liège.
On peut se procurer tous renseignements chez les notaires et chez les agents forestiers,
Liège, le 5 octobre 1837.
L'inspecteur forestier des provinces de Liège et de Limbourg. DECHESNE, aîné. 1817

BOURSES.
PARIS, LE 26 OCTOBRE.

Cinq pour cent, . . .	109 70	Esp. D. diff. s. int.	4 5/8
Trois pour cent, . . .	80 05	Dt. pas. s. int.	4 5/8
Act. de la B. de Fr. . . .	2000 ..	Belg. Empr. 1832	100 00
Napl. Cert. Falc. . . .	99 30	Banque de Belg.	1470 00
Esp. Ardoin 1834. . . .	20 7/8		

BRUXELLES, LE 27 OCTOBRE.

FONDS BELGES ET ÉTRANGERS.	SUITE DES ACTIONS.
Delte activ 2 1/2 . . .	A S. d'Ougrée. . .
Emp. Rotsch. . . .	A S. Sars-Louch. . .
Fin cour. . . .	A Che de fer. . . .
1836, 4 1/2 . . .	P S. de Venues. . . .
Fin cour. . . .	P Bat. à V. Arb. . . .
E. de la ville 1832 . . .	S. St. Léona. . . .
HOLL. Dette active . . .	S. Chatelin. . . .
Rente domaniale . . .	P S. Verreries. . . .
AUTRICHE. Métall . . .	Ecl. gaz. rés. . . .
NAPLES Falconnet . . .	S. Raffinerie. . . .
ESPAG. Dette act . . .	A Verr. Charl. . . .
Fin cour. . . .	Expl. l'Espér. . . .
pr. 4 m. d. l. . . .	A Des Brasseries. . . .
différée 1830. . . .	Librairie H. . . .
1835. . . .	Typogr. W. . . .
dette passive . . .	Fabr. Tapis. . . .
PORT. Dona Maria . . .	Fabr. de fer. . . .
BRESIL 1824. . . .	Mutual. ind. . . .
ROME 1831. . . .	C. de Bruges. . . .
	H. F. Monc. . . .
	Libr. Mélines. . . .
	S. act. réun. . . .
	S. de Fleu. . . .
	Ebén. teut. . . .
	Librairie Sc. . . .
	Fab. Pianos. . . .
	H. F. Borin. . . .
	Hoyoux. . . .
	Fabr. de pap. . . .
	Us. de fer. . . .
	CHEMINS DE FER.
	A DE Par. à St Ger . . .
	à V r. d . . .
	à riv. g. . . .
	A DE Mulh. à Th. . . .
	A Gambart. . . .
	A Luxembourg. . . .